

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

développement Question écrite n° 68950

Texte de la question

Mme Edith Gueugneau attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger, sur le projet d'accueil de l'exposition universelle de 2025 par la France et de la place qui doit être celle des acteurs du secteur du tourisme et de l'hôtellerie pour faire de cet évènement une réussite. Le rapport de la mission d'information constituée par l'Assemblée nationale a été présenté le 29 octobre dernier sur l'intérêt de cette candidature. L'ensemble des acteurs apparaît mobilisé et la volonté politique est présente. Pour ce qui concerne le secteur du tourisme, dont l'attractivité est reconnue dans notre pays, elle souhaite savoir comment les professionnels qui le font vivre vont être associés dans le cadre de ce projet de rayonnement pour la France, par le Gouvernement et son ministère.

Texte de la réponse

La France peut témoigner d'une tradition d'accueil des grands événements, consciente de l'atout considérable qu'ils représentent pour le développement économique, l'attractivité et le rayonnement du pays. Dans le cadre de la candidature française à l'exposition universelle de 2025, une étude macroéconomique préliminaire, réalisée par le cabinet Deloitte, évalue le nombre de visiteurs de l'événement à 45 millions, dont 25 millions sont « attribuables à l'exposition », soit des visiteurs supplémentaires attirés spécifiquement par l'exposition. Sur cette base, l'étude prévoit un impact total (direct, indirect et induit) de 23,3 milliards d'euros, qui générera une croissance supplémentaire du PIB de 0,5% ainsi que plus de 162 000 emplois nouveaux. Cette projection démontre bien que le secteur du tourisme compte pour une part conséquente de ces retombées économiques, liée à l'afflux de visiteurs et à la part de l'activité touristique dans le PIB (7,5%). L'exposition universelle de 2025 présente ainsi des enjeux majeurs en matière d'accueil (qualité, création et réhabilitation du parc hôtelier pour absorber le flux de visiteurs attribuables à l'Exposition) que le Gouvernement appréhendera avec les professionnels une fois la France élue pays hôte de l'événement. D'ailleurs, afin d'anticiper la question de l'hébergement touristique, la mission de la Promotion du Tourisme du MAEDI a commandé au cabinet In Extenso-Deloitte une étude consistant en l'analyse prospective du marché de l'hébergement touristique en France à l'horizon 2020-2025. Les conclusions de celle-ci permettent d'ores et déjà d'identifier le volume de chambres manquantes pour l'Expo 2025 et les investissements nécessaires pour une offre renouvelée et de qualité. Le MAEDI a déjà lancé une politique touristique ambitieuse et, à travers la mission de la Promotion du tourisme, travaille étroitement avec les entreprises et fédérations du secteur. Les priorités annoncées lors du dernier Comité interministériel du tourisme (7 novembre 2016) préfigurent les pistes de réflexion et les actions qui pourraient être approfondies pour l'Expo : garantir la sécurité des touristes sur tout le territoire, renforcer l'image de la France auprès des touristes français et des clientèles internationales, soutenir les professionnels et les salariés du secteur touristique.

Données clés

Auteur: Mme Edith Gueugneau

Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5L14QE68950

Circonscription : Saône-et-Loire (2e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 68950 Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 11 novembre 2014, page 9416

Réponse publiée au JO le : 16 mai 2017, page 3422